

*Des Volkes Seele lebt in seiner Sprache. (Goethe)
C'est dans sa langue que vit l'âme du peuple.*

Quelques réflexions fragmentaires provenant d'une expérience vécue.

Comment peut-on accepter - alors que nous vivons depuis des mois une bataille autour d'une loi, le mariage homosexuel, qui concerne peut-être 0,2 ou 0,3 % de la population et ne remet pas en cause la société - que le projet de loi Fioraso qui est un choix --oui, j'ose ce grand mot - de civilisation, ne fasse pas l'objet d'une réflexion approfondie et d'un débat national.

Ce changement radical qui fait qu'au bout du compte l'adage de Claude Allègre : « l'anglais ne doit pas être une langue étrangère en France » va être adopté presque à la sauvette ; un petit paragraphe dans une loi majeure concernant l'ensemble des citoyens français et francophones.

Mme Fioraso qualifie ceux qui n'acceptent pas l'intégralité de son texte de défenseurs de « la francophonie par la peur » et traite ceux qui critiquent ce projet de loi d'hypocrites « car ils sont passés par des grandes écoles (et) ont un cursus en anglais (...) tout en refusant de donner ces mêmes droits aux universités. » Signalons toutefois que cette nouvelle législation légalisera l'infraction à la loi Toubon que pratiquent non seulement les grandes écoles mais un tas d'autres écoles privées plus ou moins de qualité, mais financièrement rentables.

Nous annoncer que ça ne concerne que 1 % des cours est en réalité un énorme mensonge.

Cela, de la part de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'appelle de la démagogie.

Plutôt que de rester dans des généralités je voudrais ici essayer de faire comprendre à ceux qui considèrent que passer sous le rouleau compresseur de l'anglo-américain est un progrès et participe de l'élévation du niveau d'éducation des Français est un leurre.

Mon expérience professionnelle de cinéaste « engagé », mon quotidien de citoyens de la Seine--Denis (le 9-3), balbynien (habitants de Bobigny)-ville aux 40 nationalités, avec 60 % de logements sociaux - mes interventions dans des ateliers de formation à l'audiovisuel m'autorisent à dire au gouvernement socialiste dont fait partie la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche : « réfléchissez avant de promouvoir et de voter une loi qui est antirépublicaine, antisociale, anti culturelle et donc antidémocratique.

Les adolescents que je fréquente chaque jour vivent déjà dans un univers « culturel » anglo-saxon.

Musique, chansons (à l'exception du rap et un peu de slam) publicité, informatique (vocabulaire et, de surcroît abandon du système métrique-mesures en pouces !) marketing, finance, audiovisuel, justice (il serait préférable de donner aux collégiens des notions de droit (français) plutôt que de promouvoir l'entreprise car, ça ils savent très bien le faire)

Il m'arrive de leur demander : « il est question de passer à l'anglais dans l'enseignement général... Êtes-vous pour ou contre ? »

Une forte minorité me répond spontanément : « on est pour, parce que l'anglais c'est plus facile que le français et on le parle partout, le français ça sert à rien ». Et quelques-uns voyant que dans certaines entreprises françaises la langue de travail est l'anglais pensent qu'il est nécessaire d'apprendre cette langue dès la maternelle. (cf. procès intentés par les syndicats pour obtenir des traductions)

Donc à première vue Mme Fioraso, a raison l'enseignement en anglais est plus démocratique ; de plus cela permet aussi de continuer à faire des économies en fermant les centres culturels français à l'étranger et en réduisant leurs services.

Funeste politique de l'ère Sarkozy qui semble devoir, hélas, se perpétuer.

Par contre les lycées français à l'étranger risquent de perdre les élèves autochtones payants au profit des lycées américains ou anglais, comme c'est déjà le cas en Égypte, au Vietnam, au Maroc, au Liban, en Turquie...

Cela réduira également le nombre de chômeurs, les jeunes français trouveront plus facilement du travail, plus ou moins qualifié à l'étranger, sans charges sociales mais pouvant bénéficier encore de la sécurité sociale française comme c'est le cas avec nos émigrés en Grande-Bretagne.

Cette politique renforce également le communautarisme - repli sur soi et sur les « traditions » ethniques,- faisant apparaître plus en plus le modèle français républicain et social comme « non compétitif ». Transformant l'école en un lieu de contraintes et d'ennui.

Communautarisme avez-vous dit ? Hélas, un autre renoncement de François Hollande, celui d'accorder le droit de vote aux étrangers aux municipales est une grave erreur. Ce droit de vote est indispensable pour permettre une prise de conscience des droits et des devoirs et une participation de chaque émigré à la vie publique et politique dans la cité. Je considère que ce droit est indispensable à une intégration progressive républicaine, antinomique au communautarisme à l'instar de l'école publique et laïque.

C'est aussi faire fi de l'avis des chefs d'entreprises, ceux qui ne sont pas encore passés à l'anglais, qui se plaignent de ne pas trouver de jeunes sachant s'exprimer et écrire correctement en... français.

Certes l'enseignement en anglais permettra à l'éducation nationale de recruter plus facilement des professeurs vacataires « english natives » non statutaires !

Les études supérieures en anglais favoriseront la formation d'une élite internationale, (qui existe déjà), en France, mais à condition que les salaires soient aux minimums égaux à ceux des chercheurs américains ainsi que la qualité de nos laboratoires et instituts de recherche.

Bien au contraire, « la démocratisation » annoncée par la ministre permettra aux mandarins français anglophones de s'expatrier sans difficulté vers les universités prestigieuses des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Australie, d'Afrique du Sud etc. A contrario comment Mme la ministre peut expliquer l'engouement à apprendre le français en Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Chine ... chez les étudiants qui se destinent aux professions médicales ?

D'une part, parce que il y a du travail en France pour ces médecins, kinés, infirmières, dentistes ; professions mieux rémunérées que chez eux et avec une qualité de vie supérieure et dont l'exercice ne peut se faire que dans la langue du pays.

D'autre part pour suivre des cours et faire des stages dans des secteurs de médecine spécialisée où la France est reconnue pour son excellence, cardiologie, greffes, cancer... Et, miracle, dont l'enseignement et la pratique continuent à se faire en français !

Autre exemple, si des cinéastes de pays non francophones apprennent le français c'est pour tourner en France et en français, des films français.

Ainsi Michael Haneke, palme d'or à Cannes, prix du meilleur film européen, BAFA (Royaume-Uni) du meilleur film étranger et, entre autres, pour couronner le tout, Oscar du film en langue étrangère à Hollywood.

N'en déplaise aux ministres et autres thuriféraires de l'anglo-américain, c'est cela l'attractivité de la France.

La caste bureaucratique néolibérale qui dirige l'Europe et la France, qui pense en anglo-américain est la même qui, sous prétexte de modernité avait choisi de supprimer les tramways et les trolleybus, prétendant que c'était un moyen de transport périmé, qu'il fallait adapter Paris à la voiture. Ce sont les mêmes penseurs qui, aujourd'hui, avec un demi-siècle de retard, découvrent que le tram est un moyen de transport idéal.

Si l'on peut à nouveau faire rouler des trams il sera impossible, lorsque le français aura perdu son statut de langue internationale de communication, de diplomatie, de culture, de le faire revivre.

Pourquoi par ailleurs, trouve-t-on tragique qu'un président français ne s'exprime pas parfaitement en anglais et normal qu'un président américain ne connaisse aucune autre langue que l'anglais. Que John Kerry doive s'excuser auprès de ses concitoyens de s'exprimer en français et faisant preuve d'humour, explique qu'il continuera en anglais car « si je ne le fais pas j'aurais des problèmes à mon retour aux États-Unis. »

Oui, pourquoi cela ne choque pas que l'apprentissage d'une langue étrangère au Royaume-Uni et aux États-Unis soit facultatif au lycée, ce qui signifie qu'aujourd'hui les élèves de ces pays ne connaissent que l'anglais ou l'américain.

Il fut un temps, pas si lointain, où la chanson française de Piaf à Montand, de Brel à Gainsbourg, s'exportait à l'étranger en version originale. Ce qui n'empêchait pas ces chanteurs et compositeurs, de temps à autre, d'en faire une adaptation en anglais, en allemand, en japonais etc. Ces mêmes chansons étaient reprises en français par des interprètes de pays non francophones. Aujourd'hui la chanson française qui s'exporte est uniquement en anglais et l'anglais est devenu la langue de la chanson internationale. On me dit qu'économiquement c'est très bon pour la France car ça se vend très bien. Ce qui reste encore à prouver.

Mais franchement, culturellement c'est zéro.

Faire parti du magma de la variété anglo-saxonne pourquoi pas, mais qu'on ne parle pas de diversité culturelle.

Paradoxe : au XVIe siècle l'opéra se chantait exclusivement en italien puis à la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle il s'écrivit des opéras en français, en anglais, en allemand. Au XIXe siècle et davantage encore au XXe on assiste à la floraison d'opéra en russe, tchèque, hongrois, norvégien etc. C'est cette diversité que nous sommes en train de perdre avec ce retour à la langue unique.

Langue unique, pensée unique, acculturation ce n'est pas le XXIe siècle de Mme Thatcher* que mes parents et moi-même avons souhaité.

Hélas notre élite, notre pseudo élite politique, économique, financière n'en a cure.

Sa vision du futur a la dimension d'un quinquennat. C'est très court, petit et médiocre.

**« Au XXIe siècle, la puissance dominante c'est l'Amérique, la langue dominante c'est l'anglais, le modèle économique c'est le capitalisme anglo-saxon »*

Je peux me tromper, mais je n'ai pas entendu parmi les abondants éloges funèbres rendus par les radios généralistes et télévisions à Mme Thatcher, la chanson éponyme de Renaud.